



### DEVOIRS DES DIRECTEURS.

Ce que vous faites au moindre des miens,  
c'est à moi-même que vous le faites.  
(Mat. 25, 40.)

Demander et distribuer les Annales.—Recevoir et envoyer les Collectes.—Adresser quelques mots d'encouragement.—Favoriser les Fêtes, les Loteries de la Ste. Enfance, etc.—Dresser un petit Etat de l'Œuvre.

### DEVOIRS DES COLLECTEURS

*ou Chefs de Douzaine.*

Soyez miséricordieux, et vous trouverez  
miséricorde.  
(Mat. 5, 7.)

Lire et faire lire les Annales.—Collecter régulièrement les Souscriptions.—Organiser de petites Loteries, Bazzars, etc.—Assister aux réunions de l'Œuvre.—Se prêter au Tirage des noms de Baptême.

### DEVOIRS DES ASSOCIÉS.

La charité couvre la multitude des péchés.  
(Pet. 4, 8.)

Donner exactement sa Contribution.—Faire la Prière prescrite.  
Propager l'Œuvre.—Gagner les Indulgences.—Lire les Annales.

### GRACES ET FAVEURS SPIRITUELLES.

I. Deux Messes par mois, dans l'un des principaux Sanctuaires consacrés à Marie ou à la Sainte Enfance de Notre Seigneur, à l'intention des Associés, particulièrement de ceux qui n'ont pas encore fait leur Première Communion, et des mères chrétiennes pour obtenir que tous leurs enfants arrivent à la grâce du saint Baptême.

II. Deux Messes par an pour les Associés *vivants* ou *défunts*.